



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°02/2018 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

SEANCE DU 05 FEVRIER 2018

22 FEV. 2018

Date de la convocation :
Le 30 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit et cinq février, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et sous la présidence de M. Athanase JEANNE-ROSE, au maire.

Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

PRESENTS : Adjoints : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, M. NOLEO Eric, Mme CALVEYRAC Arlette, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. ZAIRE Georges,

En début de séance :

Présents 18
Procurations 2
Absents 13
Excusés 0

Conseillers municipaux: Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. COURTINARD Jean-Marc, M. VERIN Fred, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, Mme GRUTUS Elise, M. Mathurin BASTE, M. SOLBIAC Honoré M. NAPOLY Raymond M. CHARLEC Charlery, M. BOLO Laurent M. MARLET Camille,

En cours de Séance :

Présents 21
Procurations 2
Absents 10
Excusés 0

ABSENTS EXCUSES: Mme BELLIARD Valentine (procuration à Mme Jeannette CRAMER), M. JOSEPHINE Adrien (procuration à M. MORIN),

ABSENTS NON EXCUSES: Mme MONDESIR Manuela, Mme DUPUY Olive, Mme GOLVAT Agnès, Mme Nicole LIPAN, Mme ARNETON Thérèse, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, M. PETIT Claude-Henri, Mme LAMIN Marie-Josée.

ASSISTANTS Mme Hermance CHRISTINE (Directrice Générale des Services), Mme Valentine CILPA, Mme Rose-Aimée, Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), Mme Linda LONDAS (Directrice Service Financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), M. Pascal QUIONQUION, Mme VAUTOR (directrice SCVA).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame JOISIN Marie-Yolaine pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

CREATION DE POSTES AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2016

Vu l'article 39 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative au statut de la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant les deux (2) phases distinctes de la procédure de la promotion interne, à savoir, l'élaboration de la liste d'aptitude par grade concerné et la nomination.

Considérant l'avis favorable rendu par la CAP des 29 septembre et 12 octobre 2016 pour l'élaboration de la liste d'aptitude ;

Considérant que trois (3) agents titulaires sont inscrits sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne;

Il convient de créer les trois (3) postes à temps complet suivants nécessaires à la nomination des agents.

- 1 poste de technicien territorial
- 1 poste de rédacteur territorial
- 1 poste de Agent de maîtrise

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'AUTORISER la création de trois (3) postes à temps complet en vue de la nomination des agents concernés par la promotion interne. Il s'agit :

- d'un (1) poste de technicien territorial
- d'un (1) poste de rédacteur territorial
- d'un (1) poste d'agent de maîtrise

pour un coût annuel total de + 4 133.40 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

à Saint-Joseph, le 05 février 2018

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire,
et par délégation
le 2^{ème} adjoint

Jeannette CRAMER
Jeannette CRAMER